

**Original direkt weitergeleitet****PANAMA : Présentation des lettres de créance**

\*\*\*\*\*

**I. Situation intérieure**

L'histoire récente du Panama a été caractérisée par les évènements dramatiques autour de la personne du Général Noriega. Devenu Commandant en chef de l'armée panaméenne en 1984, Noriega n'a cessé de renforcer son pouvoir personnel et son nom s'est souvent trouvé associé à des épisodes de fraudes électorales et de destitutions de Présidents. Les premières allégations en provenance des Etats-Unis quant au rôle de Noriega dans le trafic de drogue, mais aussi d'armes, et dans le blanchiment d'argent par le truchement des établissements bancaires panaméens, datent de 1986. Depuis, une confrontation avec les Etats-Unis, ainsi qu'une situation tendue sur le plan intérieur (tant au sein de la société que du Gouvernement civil et de l'armée) n'ont cessé de se manifester de façon toujours plus dramatique. Devenu désormais le véritable homme fort du pays, le Général Noriega est inculpé, en 1988, pour trafic de drogue aux Etats-Unis, où les comptes du Gouvernement panaméen sont gelés. Lors des élections à la présidence de la République de 1989, de nouveaux épisodes de fraude et de violence portent l'empreinte du Général Noriega, qui, après avoir annulé les résultats de l'élection, impose son Président en septembre, avant de s'auto-proclamer lui-même chef du gouvernement en décembre. Cet épisode précède de quelques jours l'opération "juste cause" lancée par les Etats-Unis le 20 décembre 1989. Guillermo Endara, probable gagnant des élections de mai, est investi à la présidence le même jour.

Le nouveau gouvernement a dû faire face à toute une série de difficultés héritées de l'"ère Noriega" ou découlant de

l'intervention américaine. Parmi ces difficultés, on mentionnera celles d'ordre politique (résolus en partie grâce à la formation d'un gouvernement de coalition), économique (le PIB a chuté de 18% en 1988, le système bancaire s'est fortement affaibli en raison de la perte de crédibilité et du boycott opéré par les Etats-Unis), international (légitimité du gouvernement questionné par de nombreux Etats) et institutionnel (rôle des forces armées et de la police, système judiciaire inefficace, corruption généralisée).

Les relations avec les Etats-Unis méritent une mention à part au vu de l'immense importance stratégique du pays : si le retour à un gouvernement civil ouvre des perspectives prometteuses au sujet de la cessation du boycott économique et de la reprise de l'aide, le Panama n'est pas moins sensible à certains actes, que l'opinion publique du pays assimile à des violations de sa souveraineté et dont l'histoire des relations entre les deux pays est riche. L'exemple le plus récent est le lien fait par les Etats-Unis entre l'octroi d'un paquet d'aide économique (dont le Panama a besoin précisément pour la reconstruction des lieux dévastés à la suite de l'intervention américaine) et une modification en profondeur de certaines lois panaméennes afin de combattre le blanchiment d'argent et le trafic de drogue. Il y a lieu toutefois de préciser qu'une partie de la résistance contre de telles modifications découle de la corruption et du clientélisme, si profondément ancrés dans la bureaucratie panaméenne.

#### Questions à l'Ambassadeur Deroux Arosemana (DA)

- Quelles sont les priorités du Gouvernement panaméen en ce qui concerne la politique économique ? Le Gouvernement semble soucieux de résoudre le problème particulièrement grave du chômage (25% en 1989), notamment en favorisant l'investissement étranger, asiatique surtout. En quoi consiste le plan du Gouvernement à ce sujet et quelles difficultés pourraient intervenir dans sa mise en oeuvre ?

- Le traité d'entraide judiciaire avec les Etats-Unis pourrait également avoir des répercussions sur la Suisse. Le 10 juillet dernier, le Président panaméen Endara a adressé une lettre au Président Koller afin de demander l'aide de la Suisse pour l'identification et le gel de tous les actifs contrôlés par l'ex-dictateur Noriega. Le seul élément de réponse à cette lettre fourni par la Suisse au Panama semble être une lettre, datée du 26 juillet 1990, de notre Ambassadeur à Washington, destinée à son homologue panaméen. La lettre contient des explications sur la procédure suisse en matière d'assistance judiciaire civile et sur la volonté de la Suisse d'assister les tribunaux américains (le procès Noriega aura lieu aux Etats-Unis) dans la recherche de preuves et d'indices.

La lettre mentionne le fait qu'il n'appartient pas à l'exécutif de s'immiscer dans les affaires traitées par le pouvoir judiciaire.

Comment DA voit-il l'évolution dans les négociations entre les Etats-Unis et le Panama au sujet de l'accord ?

DA voit-il des dangers pour le système financier du Panama ?

- Comment procède le Gouvernement dans l'établissement d'un contrôle civil accru sur les forces armées ?

## II. Amérique centrale

Le Panama affirme sa volonté d'être intégré à l'Amérique centrale et a demandé officiellement son adhésion au processus d'unification économique de la région.

Depuis 1982, le Panama s'est trouvé au centre de plusieurs tentatives de règlement régional des conflits. En 1983 s'est tenue, sur son territoire, une conférence régionale qui était à l'origine du Groupe de Contadora. La particularité des relations entre le Panama et les Etats-Unis a toutefois

conditionné l'attitude du Panama dans le contexte régional. Les Etats-Unis avaient beaucoup de difficultés à tolérer les bonnes relations entre le Panama et le Gouvernement sandiniste au Nicaragua, ainsi qu'avec le front d'opposition au Salvador et avec Cuba. La décision du Panama d'effectuer des exercices militaires conjointement avec les Etats-Unis en 1985 a porté sérieusement atteinte à la crédibilité du rôle que pourrait jouer le Panama dans le cadre du règlement régional.

Par la suite, l'isolement du régime du Général Noriega a mis définitivement à l'écart le Panama de toute activité de médiation, et notamment du processus d'Esquipulas.

Le Gouvernement Endara s'efforce maintenant de réintégrer son pays aux efforts entrepris dans la région afin d'aboutir à un règlement régional. Confronté initialement à un problème de légitimation internationale, ce Gouvernement a toutefois déjà réussi à faire accepter sa demande d'adhésion aux mécanismes économiques de la région par les 5 Vice-Présidents d'Amérique Centrale.

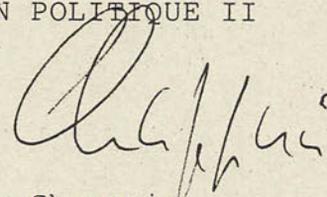
Questions à l'Ambassadeur Deroux Arosema (DA)

- Comment DA juge-t-il l'évolution des négociations de paix, en particulier pour ce qui se réfère à El Salvador et au Guatemala ?
- Quels seraient, d'après DA, les objectifs à atteindre afin de pouvoir procéder à une intégration économique en Amérique centrale ? Dans quels délais pourrait-on espérer accomplir cette intégration ?
- Quelle est la position du Panama au sujet de l'"Initiative Entreprise pour les Amériques" lancée par le Président Bush l'an dernier ? Quel a été le suivi, dans la pratique, réservé à cette initiative ?

- DA pense-t-il que la position des Etats-Unis au sujet de la problématique régionale ait subi des modifications (cf. décision du Congrès de réduire de moitié l'aide militaire au Salvador) ?

DIVISION POLITIQUE II

p.o.



François Chappuis

Copie :

- OG 15. Jan. 90 - 16
- Secr. BRF
  - Secr. JAC
  - Protocole (original + 1 copie) **Kopie(n) direkt weitergeleitet**
  - SI, CFR, LU